Les fondamentaux philosophiques de la normalisation comptable

Comprendre les concepts de comptabilité financière au travers de la pensée philosophique

1er décembre 2020, (Lausanne, journée entière)

- Séminaire transdisciplinaire proposant un éclairage original sur les principes fondamentaux de la normalisation comptable
- Séminaire d'initiation pour une approche plus large de la comptabilité financière à partir d'autres champs des sciences humaines

Nouveauté

EXPERT suisse

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse à tout public intéressé par les disciplines de sciences humaines et de gestion, curieux de voir aborder les principes de comptabilité financière au travers d'une approche plus large, s'ancrant dans des domaines plus littéraires (la philosophie notamment).

Contexte et problématique

La philosophie est à la mode. Elle s'invite sur les plateaux de télévision, s'impose comme référence obligée pour nombres de personnages médiatiques et politiques, qui se présentent avant tout comme «penseurs». On la convoque pour tenter d'expliquer des phénomènes de société, des incertitudes «existentielles», des bouleversements sociétaux. De manière plus surprenante, elle a même trouvé sa place dans des domaines dits «techniques»: la disruption technologique, la mise en réseaux inhérente aux nouveaux modèles économiques, de consommation ou de communication. On dépoussière les textes fondateurs et les concepts philosophiques pour tenter d'appréhender ces nouveaux modes organisationnels, même au sein de l'entreprise. Les domaines de recherche et de connaissance s'hybrident : philosophie économique et philosophie sociale, économie politique et philosophie morale, science économique et philosophie des sciences. Toutes ces branches du savoir réaffirment leurs racines communes: les sciences humaines.

Mais qu'en est-il des sciences de gestion, et plus spécifiquement, de la comptabilité? Doit-on continuer à opposer les techniques de gestion, où le nombre, et non le jugement, est premier, à la pensée philosophique où tout n'est que subjectivité formulée en thèses et antithèses? Ce séminaire a pour ambition de jeter un pont entre ces deux disciplines que tout semble opposer, afin d'en souligner les nombreux dénominateurs communs.

Objectifs

Séminaire de vulgarisation dont l'objectif principal est de synthétiser, autour des grands courants de pensée philosophique, les principes fondamentaux de la normalisation comptable

Thèmes

- Sciences économiques et de gestion
- Organisation des entreprises
- Normalisation comptable et comptabilité financière
- Philosophie et Lettres

Méthode

Ce séminaire se présente sous la forme d'une conférence (matinée) suivie d'une mise en application (après-midi) de concepts philosophiques sur des situations réelles et des problématiques contemporaines en entreprise. Il s'adresse à un public large, qui peut être non expérimenté – soit en normalisation comptable, soit en philosophie.

Responsable du séminaire et conférencière

Antoinette Esposito-Cano, Corporate External Reporting, STMicroelectronics, Plan les Ouates (Genève)

Antoinette Esposito-Cano

Date

01.12.2020 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

☐ Collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
☐ Alumni membre individuel d'EXPERTsuisse
☐ Membre d'un partenaire en formation continue
☐ Non membre

Les fondamentaux philosophiques de la normalisation comptable
☐ 1er décembre 2020, (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

☐ Facture à l'adresse privée
☐ Facture à l'adresse professionnelle
☐ Correspondance à l'adresse privée
☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

☐ Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention
Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales
Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant le date du séminaire
Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.